

Le 10 juin
la
Course
des **Couleurs**

Unique en son genre !

La course des couleurs attire de plus en plus d'adeptes et pas étonnant lorsqu'on découvre tout le plaisir qui attend les participants, petits...et grands.

L'activité est excitante et salissante!

Ce qui est agréable, c'est que c'est une course où chacun y va à son rythme et rien n'est axé sur la performance.

À finir la course, tout le monde est gagnant. Événement unique et rassembleur, sachez qu'il y a un volet financier pour soutenir les loisirs de votre communauté.

Vivez l'expérience et bonne course!

Votre maire
Richard Veilleux

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI 26 JUIN 2023

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
EN REMPLACEMENT DU
SAMEDI

LUNDI 3 JUILLET 2023

FÊTE DU CANADA EN
REMPLACEMENT DU
SAMEDI



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



PERSONNEL DE LA MAIRIE

450 794-2030

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Carole Thibeault, poste 6
direction@st-hugues.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Nathaly Gosselin, poste 3
adjoainte@st-hugues.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Sylvie Chatigny, poste 1
reception@st-hugues.com

INSPECTEUR MUNICIPAL

Mathieu Brunelle-Descheneaux, poste 2
inspection@st-hugues.com

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAITEMENT DES EAUX

Dany Beaulac, poste 4
voirie@st-hugues.com

DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

Benoit Gaudette 450 250-2495
dg@ripinm.ca

COORDONNATRICE AUX LOISIRS

Marianne Beauregard
Éliane Parent-Vigneault, par intérim
poste 7
loisirs@st-hugues.com

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Aqueduc : Dany Beaulac 450 278-2070

Autres sujets : Richard Veilleux, maire 450 794-5316

ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Loisirs Marjolaine Berthiaume
et Audrey Lussier

Bibliothèque Richard Turcotte et
Audrey Lussier

Parcs René Martin et
Simon Valcourt

Sécurité civile et incendie Simon Valcourt et
Audrey Lussier
Substitut : Richard Veilleux

Transport adapté Simon Valcourt

Police de proximité Audrey Lussier

Biens meubles et immeubles Marjolaine Berthiaume
et René Martin

Voirie et déneigement Marjolaine Berthiaume
et René Martin

Gestion des déchets Simon Valcourt et
René Martin

Politique de la famille Karine Dalpé

Comité d'urbanisme Richard Turcotte

Département administratif et de
santé et sécurité au travail Audrey Lussier et
Marjolaine Berthiaume

Le maire est d'office représentant de tous les comités ci-dessus
ainsi que de tout autre comité ou organisme dont la
responsabilité n'aurait pas été spécifiquement attribuée.

COMITÉ D'URBANISME

Marc Lachapelle (président)
Francis Parenteau (vice-président)
Richard Turcotte, membre
Mélicca Foucault, membre
Paul Yves Coulombe, membre

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-HUGUES

450 794-2030

171, rue Saint-Germain

Local 103
Saint-Hugues (Québec)
J0H 1N0

www.saint-hugues.com

**HEURES D'OUVERTURE
DU BUREAU MUNICIPAL**

Lundi 9h30 à 12h • 13h30 à 16h
Mardi 9h30 à 12h • 13h30 à 16h
Mercredi 9h30 à 12h • 13h30 à 16h
Jeudi 9h30 à 12h • 13h30 à 16h
Vendredi fermé

L'inspecteur municipal est au bureau les mardis de 9h30 à 12h00 et les mercredis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

ORGANISMES

Loisirs : Marianne Beauregard 794-2030
Cercle des fermières : Annie Lawrence 794-2459
FADOQ St-Hugues : Patrick Gosselin 794-2366
Chevaliers de Colomb : Stéphane Riendeau ... 278-7619
Cuisines collectives : Mylène Bilodeau 261-1110
Fabrique St-Hugues : Josée Lemaire 278-5681

BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

207 rue Saint-Germain
Responsable : Nathalie Corbin
450 794-2030 poste 7013

lundi 17 h 30 à 19 h 30
mardi 19 h 00 à 20 h 30
samedi 10 h 00 à 12 h 00

MRC DES MASKOUTAINS

Administration générale / Cours d'eau 450 774-3141
Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Régie des déchets 450 774-2350

POUR PROPOSER DU CONTENU

Sylvie Chatigny
reception@st-hugues.com
450 794-2030 • poste 1
Date de tombée des articles le 10 du mois

CONTENU

Municipalité de Saint-Hugues
Tous droits réservés © Municipalité de Saint-Hugues

INFOGRAPHIE

Suzanne Harvey
harvey.suzanne@icloud.com



WWW.SAINT-HUGUES.COM

Consultez **Le petit journal** en ligne et soyez au courant des nouvelles de votre municipalité!

Vous trouverez ici un **résumé** du procès-verbal.

Consultez-en l'intégralité sur le site de la municipalité : <https://saint-hugues.com/proces-verbaux.html>

◆ TRAVAUX DE RESURFAÇAGE D'UNE PARTIE DU RANG BOURGHEMIN OUEST

Un appel d'offres public sur le SEAO sera lancé afin de mandater une firme apte à fournir les services requis pour la réalisation de ces travaux.

◆ RAPIÉÇAGE MANUEL ET MÉCANIQUE ET RESURFAÇAGE D'UNE PARTIE DE LA RUE SAINT-GERMAIN

Il a été résolu de retenir les services de la firme « Eurovia Québec Construction inc. », le plus bas soumissionnaire, et ce, conditionnel à l'analyse et à la conformité de la soumission.

◆ FAUCHAGE DES LEVÉES

Mandat confié à la firme André Paris inc. pour le fauchage des levées des routes de la municipalité pour les saisons 2023-2024-2025, conformément aux termes du document d'appel d'offres, et ce, conditionnel à ce que les dates pour chaque fauchage soient respectées.

◆ LESSARD & DEMERS MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ – DÉGRILLEUR USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES – LIBÉRATION DE LA RETENUE DE 5%

Considérant l'information reçue du directeur des travaux publics à l'effet que le système de dégrilleur fonctionne très bien;

En conséquence, il a été résolu d'autoriser le paiement de la facture, datée du 31 mars 2023, au montant de 12 019,04\$, taxes incluses, pour la libération de la retenue définitive de 5 % dans le cadre de ces travaux.

◆ LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES - PERSONNE DÉSIGNÉE EN VERTU DE L'ARTICLE 105

Désignation de l'inspecteur municipal ou, en son absence, le directeur des travaux publics et du traitement des eaux, pour agir comme personne désignée en vertu l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1) et pour assurer l'application de l'Entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC des Maskoutains;

◆ FABRIQUE SAINT-HUGUES – TOURNOI DE GOLF 22E ÉDITION

Une aide financière au montant de six cents dollars (600\$) sera accordée, aux fins de l'organisation de la 22e édition de son tournoi de golf annuel prévu le samedi 8 juillet 2023.

Il est également résolu de renoncer aux billets que la Fabrique de Saint-Hugues offre gracieusement à la Municipalité, afin qu'elle puisse bénéficier du produit de leur vente.

◆ VACCINATION ANTIGRIPPALE EN MILIEU RURAL

Il est résolu de déclarer l'intérêt de la Municipalité de Saint-Hugues à permettre à ses citoyens, au nombre de 1370 de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie-Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2023;

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement;

◆ MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS – DEMANDE DE BONIFICATION DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – APPUI

ONSIDÉRANT, la résolution numéro 230110, adoptée par le conseil de la Municipalité de Saint-Gervais, le 10 janvier 2023, demandant des appuis afin que le gouvernement du Québec et les ministères ayant un lien avec les municipalités bonifient les différents programmes de subvention et d'aide aux municipalités afin d'atténuer les impacts de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt, et ce, dans le but de soutenir les investissements nécessaires au développement et au rayonnement des communautés;

Il a été décidé d'appuyer cette résolution.

◆ CENTRE NATURE RAMEZAY – TRAVAUX D'ARPENTAGE

Mandat pour la réalisation des travaux d'arpentage confié à la firme Jean-Yves Tremblay arpenteur, le plus bas soumissionnaire, conformément à l'offre reçue.



Proclamations

LORS DE SA SÉANCE DU 2 MAI,
LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HUGUES A PROCLAMÉ

- La semaine du 15 au 21 mai, **Semaine québécoise des familles** en reconnaissance de l'apport important de celle-ci à l'organisation des milieux de vie ainsi que leur contribution entre les générations pour transmettre la culture et les valeurs sociales.
- Le 17 mai, **Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie** afin de sensibiliser la population de tous les milieux à lutter contre cette forme de discrimination.
- Le 15 juin, **Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées** afin de sensibiliser la population et de reconnaître la contribution active des aînés au développement de notre communauté et le fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement.



C'est simple !

RÉSERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Il sera dorénavant possible de procéder à la réservation de la salle municipale en ligne !

1 Vérifiez la disponibilité dans le calendrier :
saint-hugues.com/reservation-salle.html
ou sous l'onglet **Services aux citoyens**

2 Complétez le formulaire en ligne.

3 Vous recevrez un courriel de confirmation
avec les indications nécessaires.

NOS MOYENS DE COMMUNICATION

Notre site internet

saint-hugues.com.
Restez informés en le consultant régulièrement.



Notre page Facebook

Abonnez-vous à celle-ci afin de ne rien manquer des dernières nouvelles de la Municipalité.



Le Journal municipal, en ligne sur le site internet de la Municipalité

au début de chaque mois reste également l'un des meilleurs moyens pour être au courant des développements et des activités offertes à la population. Des copies papier sont disponibles dans les présentoirs à la bibliothèque, à la Caisse Populaire ainsi qu'au Marché Bonichoix.

Différentes informations sont publiées sur le **panneau d'affichage** à l'entrée du village. Les divers organismes de la municipalité peuvent l'utiliser afin de diffuser leurs annonces en faisant une demande au bureau municipal.



COMALERTE

En cas d'urgence, nous communiquerons avec vous via l'application **Comalerte**. Les citoyens seront avisés par appel téléphonique enregistré, par texto ou par courriel. Nous vous suggérons fortement de vous y inscrire en visitant notre site internet (page d'accueil).



La population peut communiquer facilement avec l'administration municipale en écrivant à l'adresse reception@st-hugues.com ou en composant le 450 794-2030.

FAISONS BON VOISINAGE EN RESPECTANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES SONORES

Règlement numéro général
G200 applicable par la
Sûreté du Québec
Article 43 - travaux bruyants

Entre 22 heures et 7 heures, il est interdit à toute personne d'exécuter ou de faire exécuter des travaux susceptibles de faire du bruit de façon à nuire à la paix, à la tranquillité et au bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage, notamment, mais non limitativement :

- 1° scier ou fendre du bois;
- 2° tondre le gazon;
- 3° faire de la soudure;
- 4° effectuer des travaux de menuiserie, de débosselage ou de mécanique;

Le présent article ne s'applique pas aux travaux de déneigement ni aux travaux d'utilité publique, lorsque ceux-ci sont nécessaires pour cause de sécurité publique ou pour effectuer des réparations et à toute entreprise qui abat un arbre ou qui exécute des travaux par mesure de sécurité.



AVIS D'INSPECTIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Avis est donné que **M. François Gaudreau**, de la firme **Gestim inc.** est autorisé par le Conseil municipal de Saint-Hugues à procéder à l'inspection et à visiter l'ensemble du territoire de la municipalité, dans le cadre du mandat qui a été confié à la firme Gestim inc. pour le respect des règlements d'urbanisme incluant notamment le règlement G-200 applicable par la sureté du Québec.

Monsieur Gaudreau effectuera une tournée du territoire tout au long de l'été 2023 ainsi qu'à l'automne. Le véhicule de ce dernier est un Hyundai accent de couleur grise.

Prenez note que Monsieur Gaudreau est autorisé à visiter chacune des propriétés entre 7h et 19h tel que prévu par l'article 3.2.2.1 du règlement municipal no. 272-06. Les propriétaires ou les occupants sont donc tenus de recevoir l'inspecteur, de le laisser visiter et de lui fournir toutes les informations nécessaires à son travail.





Cercle de Fermières Saint-Hugues



Notre année tire déjà à sa fin... Encore une fois, plusieurs nouveaux ateliers ont été présentés, pour le plus grand bonheur des membres.

Nous désirons souhaiter un très bel été à toutes nos membres. Nous avons bien hâte de vous revoir le 13 septembre. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Les membres du Conseil d'administration local (Annie, Françoise, Martine, Lise, Roxane et Roxanne)

Pour informations:
fermieressthugues@gmail.com



À venir en juin ...

7 juin: Réunion de fin d'année et
souper pot luck



**18h, à la salle municipale
de Saint-Hugues**

Mocktail pétillant aux raisins verts et à la lime

Source: Trois fois par jour

**Ce mocktail est très facile à réaliser et
très rafraîchissant!**

Ingrédients:

- Glaçons
- 2 tasses de raisins verts sans pépins
- Le jus de 1 lime
- Eau pétillante à saveur de lime

Préparation:

Remplir 2 grands verres de glaçons, puis réserver.
Au robot-mélangeur, broyer les raisins verts avec le jus de lime. Filtrer le mélange dans un tamis fin, puis verser le jus obtenu dans les verres.
Ajouter suffisamment d'eau pétillante pour remplir les verres, puis déguster.





Jour de la terre

Afin de souligner la journée de la terre, la municipalité de Saint-Hugues a remis aux enfants du CPE Enfant Lumière et aux élèves de l'école de jolis cartons ensemencés de fleurs sauvages.



Par ce simple geste, si minime soit-il, nous souhaitons encourager la population de toutes les générations à créer un avenir plus vert.



Extincteur portatif



Sur un début d'incendie, si vous croyez être en mesure de le contrôler, vous pouvez utiliser un extincteur. Notez toutefois qu'une issue doit toujours se trouver derrière vous afin de pouvoir évacuer rapidement si la situation dégénère. Les services incendie (911) doivent également être contactés aussitôt que possible.

Points importants :

- La poudre de l'extincteur doit être projetée à la base des flammes et non au centre
- Ne jamais projeter la poudre sur une personne
- Placer l'extincteur bien en vue, près d'une sortie
- Remplacer l'appareil s'il présente des traces de rouille, s'il est endommagé ou s'il manque de pression
- Idéalement, l'extincteur devrait être vérifié mensuellement pour assurer son bon état d'utilisation.

Enfin, dans les habitations où l'on retrouve un appareil de chauffage à combustible solide, liquide ou gazeux, il faut avoir un extincteur portatif à poudre polyvalente portant la classe ABC de 2,2 kg (5 lb).

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



**INSCRIS-TOI
AVEC TES
AMIS (ES)!**

Pour la

CUEILLETTE DE FRAISES

 Ferme Gadbois
 (450) 792-5112

889 Rang St-Amable,
Saint-Barnabé-Sud,
à 5 min de St-Hyacinthe





Feu à ciel ouvert un permis obligatoire ?

Lorsque le printemps arrive et que la neige laisse place à la végétation, les risques d'incendie augmentent. Mais tout d'abord, **qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert ?**

- ✓ Est considéré comme feu à ciel ouvert tout feu brûlant sans pare-étincelles ou tout feu qui pourrait se propager librement.

Qu'est-ce que vous pouvez brûler lors d'un feu à ciel ouvert ?

Il est strictement interdit de brûler autre chose que des matières organiques telles que le bois, les branches, les feuilles, les herbes, etc.

Avez-vous besoin d'un permis de brûlage pour pouvoir brûler vos matières organiques ?

Effectivement, afin de pouvoir allumer un feu en plein air il est **obligatoire** de demander un permis de brûlage au service incendie soit la Régie intermunicipale de protection des incendies du Nord des Maskoutains. Le permis sera accordé en fonction du règlement municipal et de la recommandation en cours de la SOPFEU.

N'oubliez pas!

Les conditions printanières rendent la forêt particulièrement vulnérable. En raison de la sécheresse des éléments au sol (branches, feuilles, herbes), un feu peut plus facilement s'y propager.

IMPORTANT: Pour savoir s'il y a des interdictions de feux à ciel ouvert pour les municipalités de Saint-Hugues et de Saint-Barnabé-sud, vous pouvez contacter la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains au **450-794-5027** ou **prevention@ripinm.ca** ou encore consulter le site Internet de la SOPFEU.





VOUS PRENEZ SOIN D'UN ÂÎNÉ?

Que ce soit un membre de votre famille proche ou éloignée, un ami ou même un voisin.

Que vous l'aidez de façon quotidienne ou hebdomadaire. Peu importe le type d'aide que vous lui offrez... vous êtes proche aidant.

Vous avez besoin d'information, d'accompagnement ou de soutien.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

SOUTIEN • ACCOMPAGNEMENT • INFORMATION

450.771.4010



Projet réalisé grâce au soutien financier de :



UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est **LE GUICHET UNIQUE** pour vos projets industriels, commerciaux et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246

st-hyacinthetechnopole.com  



Développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe



CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS!

Devenir un parrain ou une marraine, à raison de 3h de loisirs par mois, c'est être un agent de changement pour la société!

Parrainage civique recherche 9 bénévoles de la région afin de partager des intérêts communs et des activités plaisantes avec un nouvel ami. Grâce à cette amitié, vous briserez de l'isolement et favoriserez la participation sociale d'une personne marginalisée par ses divergences.

(Déficience intellectuelle, physique et trouble du spectre de l'autisme).

Venez bâtir un monde plus riche et inclusif avec nous !

CONTACTEZ NOUS AU
450-774-8758

parrainagecivique.org

fadoq

Les activités se déroulent à la salle municipale au 390, rue Notre-Dame

... Soirée de danse

La danse fait relâche en juin.

 Infos, Patrick Gosselin au 450-794-2366

... Bingo

Le 3^e mercredi de chaque mois à 19 h 00 et café gratuit.

Prochain bingo aura lieu le 21 juin.

 Infos, Michel Desroches au 450-794-2228

••• DÉFIBRILLATEUR DISPONIBLE •••

Un défibrillateur a été installé dans l'espace du guichet automatique de la caisse Deschênes.

EN CAS D'URGENCE
ST-HUGUES VOUS APPELLE!



APPELS
COURRIELS
TEXTOS



SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-HUGUES

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE AU
www.saint-hugues.com

COMALERTE

SYSTÈME D'ALERTE ET DE NOTIFICATION À LA POPULATION

Pour joindre rapidement les citoyens lors de **situations urgentes**, la municipalité de Saint-Hugues s'est dotée d'un mécanisme pour répondre aux différents besoins de communication.

Que ce soit pour une alerte à la population, ex: rupture d'alimentation en eau potable, avis d'ébullition, bris d'aqueduc, fermeture de route ou toute autre situation où la municipalité doit joindre la population.

Les citoyens seront avisés par appel **téléphonique*** enregistré, par **SMS** (texto) ou par **courriel**.

Comalerte devient l'unique moyen efficace de vous assurer d'être informé en cas d'urgence.

*NOTE: Il y a un délai quand nous envoyons un appel téléphonique



La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie



Direction de santé publique de la Montérégie

En Montérégie, près de 135 personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2022. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Les tiques transmettent d'autres maladies graves, tel que l'anaplasmose. Cette maladie qui n'était présente qu'aux États-Unis, commence à être rapportée en Montérégie. Les changements climatiques ont un rôle à jouer dans l'augmentation des infections transmises par les tiques. En effet, les étés plus chauds et plus longs, des hivers moins froids peuvent favoriser l'activité des tiques sur une plus longue période. Les citoyens doivent donc être vigilants d'avril à novembre, même si le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de mai et septembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- ➔ Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- ➔ Prendre une douche dès le retour à la maison;
- ➔ Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la [tique est retirée](#) en moins de 24 heures;
- ➔ Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un pharmacien ou d'un médecin pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie;
- ➔ Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- ➔ Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedeLymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2023

VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

MAINTENIR SON DOSSIER À JOUR POUR ÉVITER DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS INUTILES !

Conformément à la réglementation provinciale et au Plan de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains, le Programme régional de vidange des installations septiques permet la coordination des activités de vidange des installations septiques et la valorisation des boues de façon efficace et respectueuse de l'environnement. Il a d'ailleurs été reconnu par le MELCC comme étant un exemple favorisant la gestion optimale des fosses septiques au Québec.

Sur le territoire de la Régie, la collaboration des citoyens est excellente et elle permet d'obtenir des résultats extrêmement positifs pour notre environnement, avec plus de 15 000 tonnes de boues collectées annuellement et valorisées dans le respect des normes environnementales.

Afin d'éviter des frais supplémentaires liés au déplacement inutile de l'entrepreneur, chaque citoyen concerné par le programme doit préparer son installation préalablement à la vidange. Nous vous rappelons qu'il incombe au propriétaire ou à la personne responsable de l'installation septique de déterrer au complet tous les couvercles de l'installation septique, en laissant un espace minimal de 15 centimètres (6 pouces) tout autour, et de s'assurer que chaque couvercle est manipulable par un seul homme. De plus, et ce afin que l'environnement de travail demeure sécuritaire pour les personnes qui effectuent la vidange, lorsque les couvercles sont situés sous une construction, un accès d'une hauteur minimale de 1,25 mètres (4 pieds) est nécessaire. L'endroit doit également être bien ventilé afin d'éviter les intoxications par les gaz s'échappant de la fosse. Ces quelques précautions élémentaires permettront de réduire les risques de blessures chez ces travailleurs.

Aussi, afin de maintenir à jour les dossiers de chaque citoyen dont l'immeuble est desservi par le programme, **il est important d'informer la Régie de tout changement de propriétaire ou des changements de coordonnées de ceux-ci, notamment les coordonnées téléphoniques. Il est également important d'informer la Régie de toute modification des installations septiques situées sur le territoire visé par le programme.** La mise à jour du dossier permet à la Régie, notamment, d'informer à l'avance chaque citoyen de la date prévue pour la vidange de son installation septique.

Il est facile d'obtenir toutes les informations pertinentes en communiquant directement par téléphone avec la coordonnatrice du Programme régional de vidange des installations septiques de la Régie au 450 774-2350 ou en consultant le site Internet au www.riam.quebec.



LE SAVIEZ-VOUS?

ON VIDANGE VOS INSTALLATIONS SEPTIQUES

ENTRE LE 15 AVRIL ET LE 15 NOVEMBRE, À LA DATE FIXÉE POUR LA VIDANGE. IL FAUT :



- Localiser le couvercle
- Assurer l'accessibilité au couvercle
- Dégager le pourtour du couvercle




EN TOUT TEMPS
CHAQUE PROPRIÉTAIRE
DOIT MAINTENIR SON
DOSSIER À JOUR À LA
RÉGIE

AVANTAGES

- Respect des lois et des règlements
- Réduction des risques de contamination des eaux souterraines et de surface
- Valorisation des boues dans un lieu autorisé, notamment en compost
- Réduction des risques de colmatage du champ d'épuration et prolongation de sa durée de vie
- Service de vidange régulier et uniformisé à un coût abordable
- Réduction des risques de déversements illicites dans l'environnement.

POUR PLUS
D'INFORMATIONS :
WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350



MA SÉCURITÉ: MA RESPONSABILITÉ!



- Faire son plan familial d'urgence**
- Préparer sa trousse d'urgence pour la maison**
- Se préparer à une urgence en voiture**
- Se préparer en tant que personne ayant des besoins particuliers**

<https://tinyurl.com/plan-urgence>

LES D.E.P



La formation professionnelle, souvent appelée DEP pour diplôme d'études professionnelles, offre plus d'une centaine de programmes à travers le Québec. Avec un choix aussi vaste de professions, tout le monde peut y trouver un chemin correspondant à ses compétences, ses intérêts et ses valeurs !

La durée de formation varie entre 615 et 1800 heures, selon le DEP. Les exigences d'admission sont également différentes d'un programme à l'autre. Certains exigent un troisième secondaire en français, anglais et mathématiques, et d'autres, un quatrième secondaire dans ces matières.

Des voies d'accès plus rapides pour les adultes qui n'ont pas atteint ces niveaux sont également accessibles. Il existe des reconnaissances d'acquis scolaire, comme le test de développement général (TDG) et le test d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (TENS). Afin de s'assurer de bien connaître les préalables requis pour la formation qui vous intéresse, il est important de consulter un conseiller qui vérifiera les meilleures options pour votre cheminement scolaire et professionnel.

Tout au long de ce processus, vous pouvez être accompagné d'une conseillère ou d'un conseiller d'orientation ou d'information scolaire. Les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton ont accès gratuitement aux Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH). Communiquez avec Audrey, conseillère, qui pourra vous soutenir dans votre démarche.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA



Préférez une **ENTREPRISE LOCALE** à une autre !

COOPTEL C'EST :

- Près de 80 ans d'expérience en télécommunication;
- La première entreprise à avoir construit de la fibre optique à la maison en milieu rural;
- Un service client de proximité et à l'écoute;
- Une coopérative qui réinvestit pour ses membres.



Cooptel

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca

NOUVEAU DANS LA RÉGION!

FRUITS ET LÉGUMES ÉCOLOGIQUES

Cultivés fièrement à SAINT-HUGUES



Nos Racines est une ferme se spécialisant dans la culture maraîchère.

Nous vous offrons:

- Une trentaine de légumes frais en saison
- Une dizaine de variétés d'automne et d'hiver
- Un approvisionnement en **produits locaux** **12 mois par année !!**

Produits frais et sains provenant d'une agriculture raisonnée et durable

« Suivez-nous sur nos réseaux sociaux ou via notre site web pour ne rien manquer !! »

Alex et Sandryne

www.domainenosracines.com



Nos Racines - Projet Paysan | Rang Bourgchemin Ouest



nos.racines_projet.paysan | Saint-Hugues 450-881-4248

LE **SPECIALISTE**

GARAGE BENOIT LAPIERRE ENR.
1795, 2e rang
St-Hugues, QC
J0H 1N0

Benoit Lapierre
Propriétaire

Tél : (450) 794-2142 • Rés : (450) 794-2817
Fax : (450) 794-5274

- Freins
- Suspension
- Silencieux
- Injection électronique
- Diagnostic informatisé
- Remorquage 24h

Réparations-Altérations-Confection-Création
loi à St-Hugues

Mlle  Ficelle
Couture créative

Prise de mesures à domicile
Projets sur mesure
Vêtements adaptés pour perte d'autonomie
Revalorisation de fourrure
Petites ou grandes folies...

Rachel Rodrigue
514-588-7709

Soudure
A. St-Martin

Fabrication et réparation

Soudures: TIG, MIG, Flux-cored
Métaux: Acier, stainless, aluminium

Alexandre St-Martin, prop.
469, Notre-Dame, St-Hugues (Québec) J0H 1N0

T. **450-794-2959**
F. **450-794-5001**

LAVAGE ET EXTERMINATION
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE *André*

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours



Technicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314
Page: (450) 223-7223

358, Notre-Dame, Saint-Hugues

Pour vos
assurances,
ça vaut le coup
de comparer.

beneva

© Beneva inc. 2023. Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Anick Forgues
Agente en assurance de
dommages des particuliers*
579 883-9129
assuranceanickforgues.com

* Pour le compte
de Beneva inc.,
agence en
assurance de
dommages



Annoncez-vous!
450 794-2030

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-HUGUES



Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en
vente libre livrés directement à
votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès>pharma
chez Walmart

**RICHARD
TURCOTTE**
CPA richardturcottecpa.quebec

SERVICES

- + États financiers
- + Déclarations fiscales
des particuliers et des sociétés
- + Démarrage d'entreprise

 **CPA** COMPTABLE
PROFESSIONNEL
AGRÉÉ

394, Rue Notre-Dame
St-Hugues, QC J0H 1N0

TÉLÉPHONE
450 701-4674

FAX
450 794-2012

 [richardturcottecpa](https://www.facebook.com/richardturcottecpa)